



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

immigration clandestine

Question au Gouvernement n° 2233

Texte de la question

IMMIGRATION ET DEVELOPPEMENT

M. le président. La parole est à M. Serge Blisko.

M. Serge Blisko. Monsieur le ministre des affaires étrangères, nous avons tous été témoins des terribles événements qui ont eu lieu au Maroc, dans les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, où des centaines d'Africains issus des pays subsahariens ont tenté de franchir, au péril de leur vie, la barrière étanche érigée entre le Maroc et l'Espagne. Ceux qui n'y sont pas parvenus - les plus nombreux - souvent blessés, ont été refoulés par l'armée marocaine et laissés sans eau ni nourriture en plein désert, pour le seul crime de s'être approchés trop près des frontières de l'Europe. Ces mesures d'éloignement ne respectent ni les droits élémentaires et la dignité de la personne ni le droit international, et l'on peut craindre que de nombreuses personnes ne soient décédées à la suite de ces mauvais traitements.

Ma question est double. Comment reposer le problème au niveau européen, certes avec réalisme, mais aussi dans un souci d'humanité, car c'est l'image de l'Europe qui est ternie ?

Par ailleurs, les personnes qui subissent ces effrayants traitements sont issues de pays de l'ancien empire colonial français, notamment le Mali, le Sénégal, la Mauritanie et la Guinée. Or la France y conserve une grande influence économique, politique et culturelle. Notre pays doit donc jouer un rôle pionnier pour sortir de cette crise politique et humanitaire qui élargit encore le fossé d'incompréhension entre le Nord et le Sud, en engageant une politique d'aide au développement, voire de codéveloppement, beaucoup plus audacieuse. Quelles initiatives le Gouvernement est-il prêt à prendre en ce sens ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie.

Mme Brigitte Girardin, *ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie*. Monsieur le député, vous avez tout à fait raison de rappeler que ces jeunes gens et ces jeunes femmes qui se pressent, poussés par le désespoir, aux portes de l'Europe doivent nous faire prendre conscience de la nécessité de résoudre le problème du développement, notamment de l'Afrique subsaharienne.

Depuis dix ans, sous l'impulsion du Président de la République, la France plaide en faveur du développement, en particulier de l'Afrique. Heureusement, depuis quelque temps, nous ne sommes plus seuls à soutenir cette cause, puisque le G 8 et le Sommet de l'ONU ont enfin placé ces problèmes au cœur de l'agenda international. Sur le plan bilatéral, nous avons fait d'énormes efforts et nous nous efforçons de mobiliser tous nos partenaires. Je vous rappelle, monsieur le député, que l'aide française au développement n'était, il n'y a pas si longtemps, en 2001, que de cinq milliards d'euros et qu'elle a été portée à 8 milliards d'euros en 2006. Nous sommes devenus le premier contributeur du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, du Fonds européen de développement et du Fonds africain de développement. Mais nous allons au-delà en essayant, grâce aux initiatives prises par le Président de la République, de mobiliser tous nos partenaires sur des financements innovants pour le développement, car il est clair que ce n'est pas uniquement avec des aides budgétaires que nous parviendrons à vaincre la famine et la pauvreté en Afrique.

Nous prenons donc des initiatives, nous sommes pionniers et nous continuerons à jouer ce rôle, car nous avons une très grande responsabilité envers ces pays africains et une très grande volonté politique de vaincre le sous-développement. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Serge Blisko](#)

Circonscription : Paris (10^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2233

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : coopération, développement et francophonie

Ministère attributaire : coopération, développement et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 20 octobre 2005